

2021

# Chamboulive

Bulletin Municipal

**Budget Communal**

Les comptes  
2020-2021

**Les étangs communaux**

Tout sur la pêche  
et la baignade

**Aménagement du bourg**

Les travaux débutent

# Le mot de Mme le Maire



Mesdames et Messieurs,  
Chères chambouloises, chers chamboulois,

Au moment de l'écriture de ces lignes, les mesures sanitaires semblent s'assouplir permettant d'espérer une reprise durable des activités suspendues ou perturbées depuis plus d'un an.

J'espère ainsi que la vie et les relations sociales vont pouvoir reprendre leurs cours pour que la commune puisse retrouver tout son dynamisme, même s'il nous faut toutefois rester vigilants.

En ce sens, le contexte de ces derniers mois nous rappelle l'importance du lien social qui représente une pierre essentielle pour la construction de l'action municipale et de nos projets.

Il traduit aussi toute l'importance que nous devons porter à notre tissu associatif présent sur la commune qui anime notre vie locale.

Dans ce bulletin municipal, dont la parution a été retardée en raison de la campagne électorale de juin, vous pourrez découvrir l'action municipale engagée par vos élus depuis un an tout juste.

Elle se traduit déjà, et dans les semaines à venir, par des actions très concrètes, comme le projet « cœur de bourg », la mise aux normes de l'étang de pêche, les réalisations de notre CCAS (centre communal d'action sociale), les travaux de voirie, la mise en place de nouveaux outils de communication et bien plus encore.

Vous y découvrirez, également, ce que nous souhaitons mettre en place prochainement, si la situation sanitaire se stabilise, pour vous permettre de prendre la parole, dans une démarche participative, pour construire ensemble les projets à venir et mieux vous informer.

Ce bulletin est également un support de l'action des associations qui seront mises à l'honneur, le 28 août prochain, par la mise en place de la première « fête des associations ». Nous vous y attendons très nombreux pour découvrir ou re-découvrir les activités et les actions proposées tout au long de l'année. Je vous laisse donc à la lecture de ce bulletin municipal, nouvelle formule, appelé à être publié chaque année en juin en vous souhaitant à toutes et à tous un bel été 2021 !

*Betty Dessine*

# Sommaire

## Vie municipale

Commissions municipales .....	4
Commission communication et informations municipales .....	5
Commission travaux et voirie .....	6
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) .....	7
Commission pour la vie associative, agricole, artisanale, commerciale et culturelle .....	8
Marché hebdomadaire .....	9
Etangs communaux .....	10
Budget communal 2020-2021 .....	12
Sécurité routière .....	14
Bibliothèque municipale .....	14
Brèves municipales .....	15
L'école de Chamboulive .....	17



## Vie associative

L'APE de Chamboulive .....	19
Amitiés Chamboulivoises .....	19
Chamboulive Animations .....	20
Club Athlétique Chamboulivois .....	22
Tennis de Table l'Entente des Basses Monédières (EBM) .....	23
Club rando cyclo Chamboulive .....	24
Gaîté Chamboulivoise .....	25
Société de chasse .....	25
Amicale des sapeurs-pompiers .....	26
Anciens d'Algérie .....	26
Comité des Fêtes du Puy Grand .....	27
La soeur de Shakespeare .....	27
ESAT « les ateliers du Puy Grand et de la Vézère » .....	28
Lost in Traditions .....	29
Compagnie Si J'y Suis .....	29
Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants .....	30
Jeunesses Musicales de France .....	31

## Intercommunalité

SIAV .....	32
Aides économiques pour les entreprises .....	33
Syndicat des eaux du Puy la Forêt .....	34
Expression de l'opposition municipale .....	34

## Informations pratiques

A vos agendas .....	34
Commerces et entreprises .....	35
Renseignements utiles et services .....	36

Bulletin municipal de Chamboulive,  
mairie de Chamboulive,  
7 rue de la mairie 19450 CHAMBOULIVE

Tel : 05 55 20 40 67  
Email : [contact@mairie-chamboulive.com](mailto:contact@mairie-chamboulive.com)

**Directeur de publication** : Betty Dessine

**Rédaction** : Marion Neyrat-Dusson, Philippe Mulder, Marie-Pierre Gimazane, Esther Ferrier, Olivier Martinie, Laurent Martinie et les responsables d'associations de la commune.

**Photos et illustrations** : Philippe Mulder, Bernard Gourinel, mairie de Chamboulive, Clémence Aresu, images libres de droit.

# Commissions municipales

Non obligatoires, les commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles sont dotées d'un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence, soumises au conseil municipal. Ce rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre.

**Le Maire, Betty Dessine, est membre de droit de chacune de ces commissions.**

Bureau administration et organisation des services	Annie Gauvreau - Olivier Martinie Marion Neyrat Dusson - Philippe Mulder
Finances	Annie Gauvreau - Olivier Martinie - Marion Neyrat Dusson Philippe Mulder - Pierre Couloumy - Laurent Martinie - Marie José Leyrat
Appels d'offres	<b>Titulaires :</b> Annie Gauvreau - Laurent Martinie - Stéphane Begon <b>Suppléants :</b> Marie José Leyrat - Thierry Marande - Esther Ferrier
CCAS - affaires sociales	Esther Ferrier (Vice-Présidente) - Nathalie Verlhac - Marie-Pierre Gimazane Laure Martinie + 5 membres de la société civile : Michel Besse, Serge Chevalier, Emilie Le Guen (représentante APAJH), Jean-Luc Rondeau.
Communication, informations municipales	Philippe Mulder - Marie-Pierre Gimazane - Marion Neyrat Dusson
Ecole, vie locale, citoyenneté	Philippe Mulder - Esther Ferrier - Nathalie Verlhac - Annie Gauvreau Marie-Pierre Gimazane
Services pour la vie associative, agricole, artisanale, commerciale et culturelle	Marion Neyrat Dusson - Stéphane Begon - Serge Méchaussie Laure Martinie - Marie-Pierre Gimazane - Nathalie Verlhac
Urbanisme	Olivier Martinie - Stéphane Begon - Pierre Couloumy Annie Gauvreau - Thierry Marande
Voirie, travaux et sécurité	Olivier Martinie - Laurent Martinie (en charge de la commission) Stéphane Begon - Thierry Marande - Laure Martinie
Aménagement et tourisme	Olivier Martinie - Philippe Mulder - Thierry Marande - Serge Méchaussie



Annie Gauvreau



Esther Ferrier



Laure Martinie



Laurent Martinie



Marie-Pierre Gimazane



Marie-Josée Leyrat



Marion Neyrat-Dusson



Olivier Martinie



Philippe Mulder



Pierre Couloumy



Serge Mechaussie



Stéphane Begon



Thierry Marande



Nathalie Verlhac

# Commission communication et informations municipales

## Missions :

- Définir les moyens de communication à mettre en œuvre sur la commune.
- Organiser la rédaction du bulletin municipal et des bulletins d'informations avec l'ensemble des partenaires de la commune.
- Favoriser le lien avec les correspondants de presse.
- Impulser le développement et l'usage des technologies de l'information.

## Réalisations et Projets :

### INTRAMUROS

Événements, réunions, incidents, coupures d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alertes météo, consignes sanitaires. Recevez toutes les informations de la commune directement sur votre téléphone en seulement 4 étapes :

- Téléchargez l'application INTRAMUROS sur votre compte Google play (Android) ou sur votre App Store (ios).

■ Recherchez votre commune. Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application.

■ Suivez votre commune. Cliquez sur le bouton « suivre » pour vous abonner à l'actualité de la commune.

■ Autorisez et recevez les notifications sur votre smartphone.

### LA PAGE FACEBOOK

Cette page, mise en œuvre très récemment, est avant tout un moyen d'information concernant les rendez-vous municipaux et associatifs. Elle permet de relayer plus largement les manifestations.

### LE SITE INTERNET

Le site internet de la commune créé, il y a onze ans, nécessitait une mise à jour pour prendre en compte les nouvelles dispositions en terme de sécurité et de protection des données. Dans un souci de modernisation, un nouveau site est en cours de construction avec le soutien des services de Tulle-Aglo.

Vous y retrouverez toutes les informations et liens utiles pour suivre l'actualité de Chamboulive et accéder facilement aux services utiles au quotidien.

### LE PANNEAU ELECTRONIQUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Afin d'améliorer la diffusion et la visibilité de l'information municipale, la commission réfléchit à proposer la mise en place d'un panneau lumineux d'information dans le bourg.

### LE BULLETIN MUNICIPAL ET LES BULLETINS D'INFORMATIONS

Pour compléter l'information numérique, la municipalité a souhaité conserver la diffusion, une fois par an (en juin) du bulletin d'informations municipales. Il s'agit d'un livret d'une trentaine de pages détaillant les actions et projets de la municipalité et offrant un espace d'expression aux associations de la commune.

L'équipe municipale actuelle a voulu compléter cette action par la création d'une feuille d'information, éditée 1 fois par an en décembre, sur un format de 4 pages A4.

En milieu rural, à l'heure du tout numérique, le maintien de ces supports papier, nous semble indispensable pour maintenir un lien et diffuser l'information à tous.

### LE SERVICE D'AIDE AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Pour accompagner les publics éloignés de l'usage du numérique (démarches administratives en ligne), la mairie met en place un service d'aide via une permanence, en mairie, accessible sur rendez-vous.



# Commission travaux et voirie

Les travaux de voirie ont été réalisés ces temps derniers aux beaux jours. Le programme suivant sur les chemins ruraux a été effectué :

- Chemin rural des Bois de Chaux : Réfection de chaussées
- Lotissement du Champ Geniés : Pose de caniveau béton
- Chemin rural de la Veysnière Basse : Travaux d'élargissement

Le montant des travaux s'élève à 12 621.48 € TTC.

Parmi le programme de travaux de voirie porté par Tulle Agglo pour 2021, citons la route des Chastroux en allant jusqu'à la limite avec Beaumont et le village du Peuch.

Une campagne de « rebouchage de nids de poule » a été réalisée par les employés communaux avec le répandage à la main de 15 tonnes d'enrobé froid.

Enfin, le programme de voirie 2021 porté par la commune est en cours de finalisation. Un budget de l'ordre de 25 000 € TTC y sera consacré.



## Le projet Cœur de Bourg :

La poursuite de l'aménagement du centre bourg est une priorité de notre mandature.

Suite à l'acquisition de l'ancienne maison SYRIEIX (plus connue sous le nom de « chez Mickey ») pour l'euro symbolique, la municipalité a fait établir un diagnostic amiante en vue de sa destruction. Après accord des Bâtiments de France, la démolition est actée.

Le choix de l'entreprise chargée de cette opération a été validé lors du Conseil Municipal du 8 avril dernier. Les travaux de démolition ont eu lieu ce mois de juin.

D'avance nous nous excusons pour la gêne pouvant être occasionnée.

A la suite de la démolition, d'importants travaux de pose et rénovation de réseaux souterrains vont devoir être réalisés, avant de débiter la phase d'aménagement qui devrait s'étaler sur trois ans de 2022 à 2025.

Cet aménagement fait l'objet d'une étude en cours pendant laquelle les habitants seront consultés pour donner leur avis et émettre des suggestions, au travers de sondages et réunions publiques.



# Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

En plus des cinq membres élus, Betty DESSINE, Maire et Présidente, Esther FERRIER Vice-Présidente, Nathalie VERLHAC, Marie-Pierre GIMAZANE et Laure MARTINIE, conseillères municipales, le CCAS compte également 4 représentants de la société civile : Michel BESSE, Serge CHEVALIER, Emilie LE GUEN (représentante APAJH), Jean-Luc RONDEAU.

Le CCAS se mobilise sur le territoire communal dans la lutte contre l'exclusion, la prévention et l'animation d'actions en faveur de tous les publics (personnes âgées, familles, enfance, jeunesse, personnes isolées).

## Le projet social communal

Pour répondre aux normes actuelles, des travaux importants seront menés dans les prochains mois :

■ La commune de Chamboulive se positionne aux côtés de l'association France Alzheimer et maladies apparentées avec la signature de la convention "Charte Ville Aidante Alzheimer", le 7 janvier dernier. Bientôt, une journée de sensibilisation et d'information pourra être organisée.

■ Un registre des personnes vulnérables est ouvert en mairie. Il est destiné au recensement des personnes "fragiles" ou "vulnérables" résidant sur la

commune de Chamboulive. Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, des appels de convivialité ont pu être effectués régulièrement par les élus volontaires auprès des personnes vulnérables.

■ Le déploiement de la campagne de vaccination grand public est mis en place en Corrèze depuis le 18 janvier 2021. Elle est le fruit d'un travail de concertation et partenarial entre les services de l'État, les élus locaux et les professionnels de santé.

La mairie de Chamboulive, via ses élus du CCAS s'est mobilisée aux côtés de l'Instance de Coordination de l'Autonomie (ICA) de Seilhac pour un meilleur repérage de ces personnes. La priorité a été donnée aux personnes âgées de plus de 75 ans et publics très



Un travailleur social du Conseil départemental de la Corrèze est mis à disposition sur rendez-vous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois à la mairie de Chamboulive.

Mme Céline BOURG  
05 19 07 83 70

vulnérables avec des difficultés de mobilité.

Cette coordination a permis d'organiser la vaccination d'une trentaine de Chamboulois.

## Quelques projets en cours de construction :

■ Impulser une démarche en faveur des circuits courts : favoriser les circuits courts pour la restauration collective (EHPAD, cantine scolaire) est l'une de nos priorités.

■ Cimetière : mise aux normes du jardin du souvenir et implantation de nouveaux « cavurnes » pour le columbarium.

■ Favoriser le "bien vivre ensemble" en proposant : des journées d'information organisées en présence de partenaires institutionnels, des actions et animations sur différents thèmes : éco-gestes, coach énergie, prévention santé, atelier mémoire, bien-être, accompagnement à l'usage numérique, bals mensuels une fois par mois, aide aux devoirs.



# Commission

« Service pour la vie associative, agricole, artisanale, commerciale et culturelle »



## Missions :

Travailler auprès des associations : identifier les besoins, faciliter la réalisation d'animations, fédérer autour de projets communs.

Etre à l'écoute des acteurs économiques et accompagner les initiatives individuelles et collectives.

Favoriser et accompagner les projets d'installations d'activités économiques.

Veiller au maintien et au développement harmonieux du marché.

## Réalisations et projets :

Nous avons souhaité, avant toutes réalisations, disposer d'un état des lieux de la vie économique et culturelle de notre commune. Ainsi, dès le mois de juin 2020, nous avons organisé des rendez-vous avec les acteurs : entreprises et associations. A ce titre, près d'une **centaine** de personnes a été rencontrée en mairie. Ces rencontres visaient à enrichir la connaissance du terrain que nous avons et à cibler notre action. Notre maître-mot : **construire ensemble** ! Les compétences et les initiatives sont nombreuses sur la commune et nous nous devons de les accompagner, de les valoriser.

Beaucoup d'idées et de projets sont nés de ces rencontres individualisées. La prochaine étape

reste de les organiser, pour cela nous devons pouvoir mettre en place des réunions plus larges, ce qui reste entravé par le contexte sanitaire actuel. A titre d'exemple, **un projet de fête des associations** a fait l'unanimité auprès des acteurs associatifs. Il sera construit conjointement pour vous être proposé le 28 août. Les objectifs d'une telle opération sont de valoriser, de faire connaître les associations, de provoquer la rencontre entre habitants et représentants associatifs, de faire émerger l'envie de s'engager... et se retrouver autour d'un moment fort et convivial.

Si certaines demandes, ayant émergé de ces rencontres, sont à construire sur le plus long terme, d'autres, ont pu toutefois être mises en œuvre rapidement, malgré le contexte sanitaire.

Du côté des entreprises :

■ L'opération « Sapins de Noël » auprès des commerçants : la mairie a souhaité offrir un sapin de Noël à chaque commerçant du bourg pour égayer le village.

■ La prospection de professionnels pour développer le **marché** du dimanche.

■ La pose d'un **parc à vélo** devant les commerces.

Du côté associatif :

Nous restons mobilisés pour accompagner les initiatives et nous avons pu travailler avec certaines associations sur différents projets :

■ Avec l'association Lost in Traditions sur le développement d'un projet de **Tiers-lieu culturel** (projet alliant travail, créativité, entraide, culture et inclusion sociale).

■ Avec le CAC pour préparer la réalisation du **club house** (un des projets du mandat).

Nous soutenons également les associations en répondant à leurs besoins avec le renouvellement des **2 chapiteaux** et le **prêt de matériel** appartenant à la commune via un conventionnement.

Nous encourageons la venue d'associations extérieures ou partenaires pour l'organisation d'événements :

■ La mobilisation de l'association tulliste « **A bicyclette** », le 2 août 2020, en lien avec l'APE et le club Cyclo rando, pendant laquelle vous avez pu faire réviser votre vélo.

■ L'opération de solidarité avec l'association **Amitié Limousins Libanais** et la venue du food truck « Mon tout petit Liban ». Cette vente de produits libanais avait pour objectif la collecte de fonds pour l'achat de médicaments à destination du Liban. Les Chamboulois étaient au rendez-vous.

■ La venue régulière du **Carina's fish and chips** le deuxième samedi de chaque mois (midi), un **kebab** chaque vendredi.







## Marché hebdomadaire

Le marché de Chamboulive rassemble chaque dimanche matin, entre 8 heures et 12 heures 30, plusieurs exposants locaux. Ils proposent des produits variés : viande et produits transformés de canard, fromages, fleurs et compositions, fruits et légumes, produits artisanaux bio, huîtres, plats préparés...

Avec l'aide de la municipalité, ce marché a pris racine et s'installe durablement. Le dimanche, à Chamboulive, il est donc possible de faire ses emplettes en plein air ou chez les commerçants sédentaires qui sont ouverts toute la matinée.

### Ce qu'en disent les exposants :



« Je suis venu il y a trois, quatre ans, je cherchais un petit endroit sympathique. En fait je voulais me mettre devant une boulangerie et j'ai trouvé ici. Rapidement je me suis fait une clientèle, les gens sont accueillants. Alors j'en ai parlé autour de moi, et voilà comment ça a commencé. Le marché de Chamboulive, c'est mon préféré. »



« Nous sommes venus au marché de Chamboulive à la faveur d'une rencontre sur le marché d'Uzerche. On nous a dit que celui de Chamboulive était très sympa, nous sommes venus voir et ça se confirme ! »



« Venant de Tulle, on m'a dit que le marché de Chamboulive était très sympathique. Alors je suis venu faire un essai... Et c'est vrai ! En plus on est bien... placé. Il y a de l'espace et l'endroit, sur la place de l'église, est très agréable. »





## les étangs communaux

Situés à deux pas du centre bourg, les étangs communaux de la Fontalvie et de Chanteloiseau sont un véritable patrimoine communal. Fréquentés bien sûr par les locaux, ils attirent aussi nombre d'estivants et pêcheurs des alentours. Ce sont des lieux appréciés de promenade et loisirs, dans un écrin de verdure. Ces plans d'eau font l'objet de toute l'attention de la municipalité pour préserver les équilibres environnementaux (influence des étangs sur les cours d'eau en aval, biodiversité, qualité de l'eau) et de santé publique (qualité des eaux de baignade).

### L'étang de pêche de Chanteloiseau :

Pour répondre aux normes actuelles, des travaux importants seront menés dans les prochains mois :

■ Création d'un moine immergé (dispositif visant à assurer l'évacuation des eaux de fond, plus fraîche vers le ruisseau aval et permettre la vidange).

■ Installation d'un déversoir de crue supplémentaire pour assurer l'évacuation du débit de crue centennale.

■ Aménagement d'un dispositif de décantation interne (batardeau immergé) pour permettre le curage des boues et sédiments par l'intérieur de l'étang lors des vidanges, afin d'éviter pollution et colmatage du cours d'eau et des étangs en aval.



#### L'info en plus

Lors des prochaines vidanges la pêche des poissons s'effectuera au filet.

La pêche est ouverte sur le plan d'eau depuis la mi-mars et jusqu'au dimanche 17 octobre 2021 inclus ; Un ré-empoissonnement en gardons et tanches a été réalisé et des truites seront régulièrement lâchées tout au long de la saison.

Attention, l'appâtage est interdit sur le plan d'eau. Très chargés en phosphore, les appâts entraînent l'apparition d'algues ou lentilles d'eau, nuisibles à la qualité des eaux.



Pour 2021, les fonctions de garde pêche seront assurés par Jean-Pierre PEJOINE, habilités à la surveillance et à la vente des cartes.

Au tarif de 5 euros la journée, 25 euros au mois et 35 euros à la saison, elles sont en vente sur place, à la mairie et au café de la place. Rappelons que la pêche est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.



#### L'info en plus

L'entretien des berges et des abords des étangs est assuré par les employés de la commune. Chacun pourra ainsi apprécier, cette année, l'effort qui a été fait pour offrir un lieu accueillant et champêtre.

### L'étang de baignade de la Fontalavie :

Lors de la saison 2020, ce sont plus de 2000 baigneurs qui ont fréquenté la plage, en juillet et août. Pour la prochaine saison estivale, la baignade sera ouverte du 5 juillet au 29 août 2021. Deux surveillants de baignade ont été recrutés par la mairie et assureront la surveillance du mardi au dimanche entre 14h00 et 19h00.

Autour de la plage, plusieurs activités seront proposées avec du tir à l'arc (chaque jeudi après-midi), du canoé-kayak, la mise en place d'une boîte à livres, alimentée par les bénévoles de la bibliothèque. Cette année, présence d'un petit point de vente de boissons et glaces.



Les analyses réalisées tout au long de l'été 2020 ont montré une eau de très bonne qualité pour la baignade. Des actions devront être menées pour maintenir cette qualité et surtout éviter toute apparition de cyanobactéries ou algues dangereuses pour la santé.

La commune bénéficie d'un diagnostic recensant l'origine des pollutions susceptibles de se produire et les points d'attention. Il fixe ainsi un certain nombre d'actions à mener en amont de l'étang, avec tous les acteurs concernés (collectivités territoriales, agriculteurs, particuliers...) dans les trois ans à venir.

### L'ancien camping municipal :

Le terrain de l'ancien camping municipal est propriété de la commune. La commission municipale d'aménagement et de tourisme mène actuellement une étude pour envisager de redonner à ce site sa vocation d'accueil et d'hébergement. Le retour sur la commune d'estivants et touristes serait un facteur de dynamisme, notamment en faveur du commerce local et de la fréquentation de la commune.



Le 30 mars 2021, Patrick MARSAUDON nous a quitté à l'âge de 61 ans. Investi dans de nombreuses associations chambouloises et très impliqué dans la vie de la commune, Patrick était un homme généreux, affable, toujours prêt à rendre service. Très apprécié des habitants, il a été employé par la commune de nombreuses années comme garde-pêche et unanimement reconnu pour son sens du contact, sa gentillesse et ses qualités d'organisation.



# Budget communal 2020-2021

Le budget d'une commune comporte deux parties ou sections : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement** qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. Dans chaque colonne, il existe des chapitres qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette.

## La section de fonctionnement regroupe :

■ toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).

■ toutes les recettes que la collectivité peut percevoir, des transferts de charges, de prestations de

services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).

## La section d'investissement comporte :

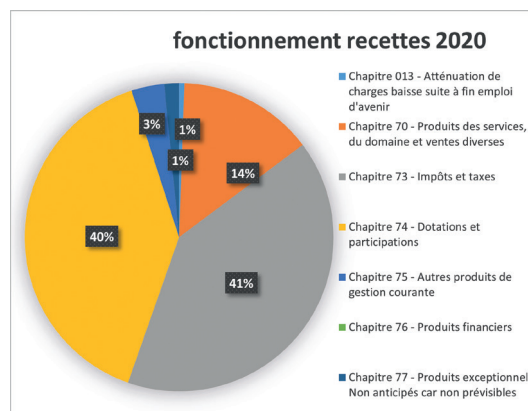
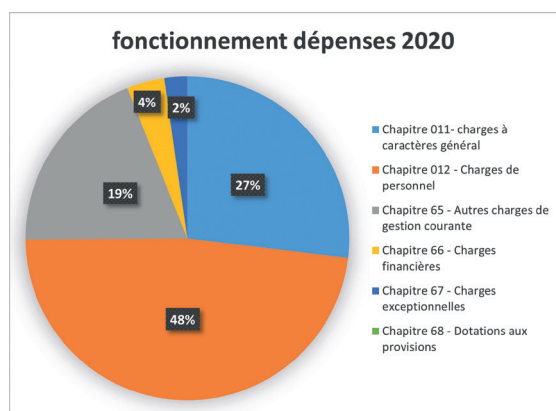
■ en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...)

■ en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

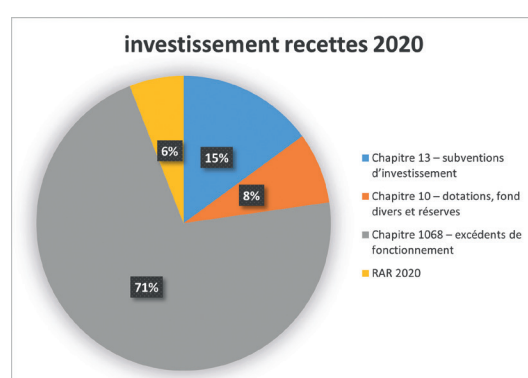
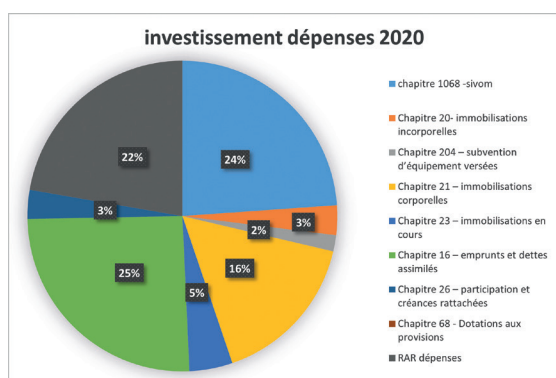
Le budget 2021 de la commune a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 8 avril 2021. Retrouvez ici quelques éléments relatifs au résultat du budget 2020 et du budget primitif (prévisionnel) de 2021 :

## 1) Les comptes administratifs 2020 :

**Le budget de fonctionnement 2020 :** Dépenses réelles : 685 507 euros / Recettes réelles : 850 745 euros



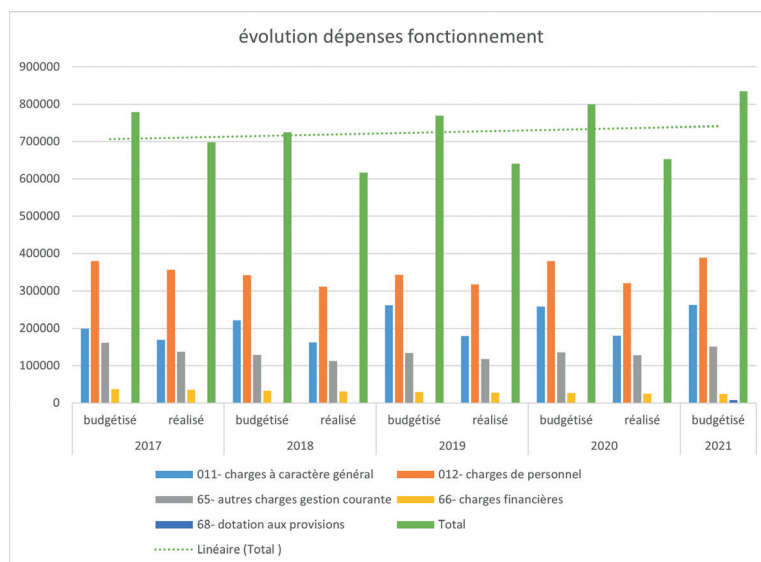
**Le budget investissement 2020 :** Dépenses réelles : 245 604 euros / Recettes réelles : 317 011 euros



## 2) Le budget primitif (prévisionnel 2021) :

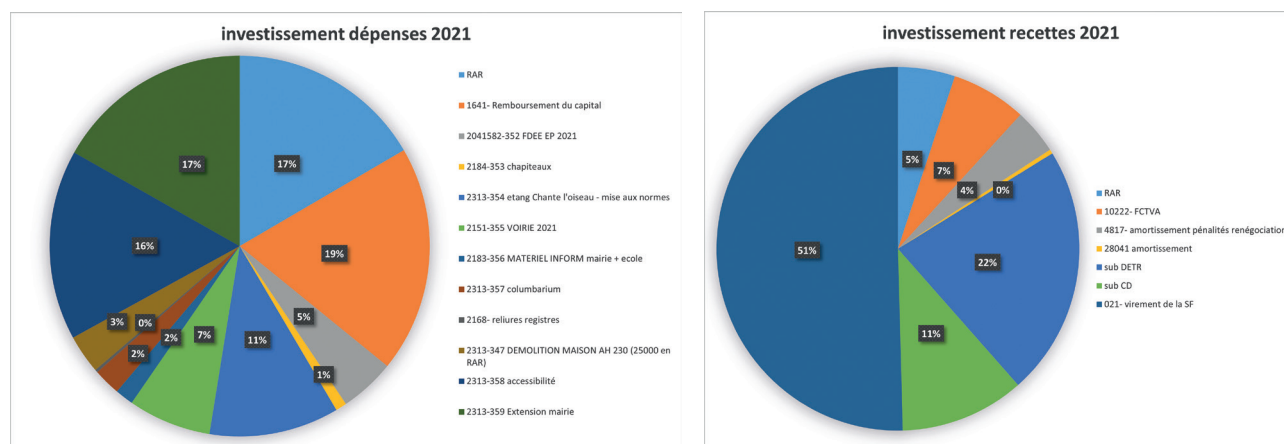
### Le budget de fonctionnement :

budgetisé à un peu plus de 833 000 euros pour 2021 :



### Budget prévisionnel investissement 2021 :

Les arbitrages et mesures décidés par le conseil permettent d'envisager, en 2021, un niveau d'investissement à hauteur de 460 000€ sans endettement supplémentaire.



#### L'info en plus

Impôts et taxes : En 2021, la commune ne percevra plus la taxe d'habitation, qui est remplacée par la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) avec un coefficient correcteur pour neutraliser l'écart de compensation. Cette réforme fait toutefois perdre de l'autonomie fiscale et financière à la collectivité.

Par ailleurs, en 2021, en matière de fiscalité locale, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux et de les maintenir au niveau de 2020, tenant compte, notamment des difficultés engendrées par la crise sanitaire qui touchent l'ensemble de la population.

# Sécurité routière

## mesures de vitesse dans la traversée du bourg

Courant mars, comme annoncé par la municipalité (bulletin d'information de décembre 2020) et suite à des interrogations d'habitants riverains, des mesures de vitesse ont été réalisées par les services du conseil départemental, sur la RD 940, dans la traversée du bourg, dans les zones limitées à 50 km/h.

### En voici les principaux résultats :

#### Dans le sens Seilhac – Treignac :

Le trafic moyen par jour s'élève à 1134 véhicules légers et 24 poids-lourds. Le pic de circulation est observé entre 7 et 8 heures.

La vitesse moyenne relevée est de 45 km/h pour les voitures et de 41 km/h pour les poids-lourds.

#### Dans le sens Treignac – Seilhac :

On relève le passage de 1190 véhicules légers et 22 poids-lourds par jour. Le pic de circulation est observé entre 12 et 13 heures et entre 16 et 18 heures.

La vitesse moyenne est de 48 km/h pour les automobiles et de 45 km/h pour les poids-lourds.

Les conclusions de l'étude montrent que les aménagements existants jouent leur rôle et qu'il n'y a pas de nécessité d'en créer d'autres. A ce titre, l'implantation d'un radar pédagogique n'est pas jugée utile, l'effet dissuasif d'un tel équipement est faible alors que les coûts d'entretien sont élevés. Dans le cadre du plan d'aménagement du bourg, des modifications pourront être étudiées au niveau de la zone à 30 km/h, au centre bourg, pour renforcer l'impact de réduction de vitesse.

# Bibliothèque municipale de Chamboulive

En 2020, la bibliothèque municipale a connu un ralentissement dans son activité en raison de la crise sanitaire. Nous avons renouvelé auprès de la bibliothèque départementale de la Corrèze, 600 documents en deux fois, en septembre 2020 et février 2021.

La bibliothèque municipale participe, comme chaque année, au prix des lecteurs Corrèziens : la première partie qui vient de se terminer va révéler les deux livres finalistes. Les bénévoles tiennent

à la disposition de tous, les deux livres en compétition finale, pour vous permettre de les lire et de voter, comme des milliers de Corrèziens, et peut-être gagner le livre lauréat voire rencontrer, au cours de l'année, l'auteur du livre primé.

Enfin la bibliothèque s'est enrichie de 33 nouveaux livres (régionaux, policiers, romans, prix littéraires, documentaires, livres jeunes et enfants etc.) grâce aux fonds de la commune.

Les bénévoles de la bibliothèque Danielle, Yvette, Christiane et Simone vous attendent pour vous faire partager leurs coups de cœur, prendre vos réservations et recevoir vos suggestions.

### Rappels :

Inscription gratuite pour enfants et adultes. Chaque lecteur peut emprunter pendant 3 semaines : 5 livres, 1 DVD, 2 CD.

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi
14h30 à 16h30	15h à 17h	16h à 17h30	10h à 11h30

Sauf en juillet et août où la bibliothèque ouvre seulement les mercredis de 10h à 12h, elle est fermée pendant les vacances de Noël.

# Brèves municipales

## Chapiteaux

Les deux chapiteaux dont la commune avait fait l'acquisition en 2011 ne sont plus aux normes et sont inutilisables. Il nous a semblé essentiel de disposer d'un tel équipement pour l'organisation de manifestations. Ainsi, nous possédons désormais deux chapiteaux neufs qui sont en priorité destinés aux associations mais peuvent également être loués aux particuliers. Pour tous renseignements sur les conditions de location, contactez le secrétariat de la mairie.

## Le bénévolat au cœur de la vie locale

La commune compte une vingtaine d'associations qui organise plus de 40 manifestations par an. La mobilisation et les projets associatifs ne manquent pas à Chamboulive, en témoignent les pages qui suivent.

Les associations sont essentielles à la vie de la commune et à la cohésion sociale. Les initiatives qu'elles portent sont riches et variées. Les témoignages des bénévoles relatent l'envie de partager, de construire ensemble et d'animer la commune.

Même si le contexte sanitaire a imposé le report de la réalisation de certains projets, la question du « vivre ensemble » et les valeurs de solidarité restent plus que jamais au cœur de nos préoccupations. Et le bénévolat est au centre de ces réalisations et de cette dynamique.

Nous sommes aux côtés des bénévoles qui sont les garants de la poursuite de la vie associative chambouliveoise.



*Osez l'engagement associatif !*

### LA FETE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 28 août à Chamboulive : 1<sup>ère</sup> fête des associations.

Organisée par la mairie et les associations Chambouliveoises. Venez rencontrer les associations Chambouliveoises ! Au programme : animations, démonstrations, initiations ...

En attendant le programme détaillé : A VOS AGENDAS !

## Subventions aux associations

La commission «Service pour la vie associative, agricole, artisanale, commerciale et culturelle» a construit un dossier de demande de subvention. Les élus ont souhaité valoriser les démarches de projets, de mutualisation, de formation et de communication et axer le soutien financier sur les animations (une quarantaine) et activités portées par les associations.

## Favoriser la participation des citoyens à la vie démocratique locale

Bien que fortement contrariée par la crise sanitaire de la Covid-19 et comme l'équipe municipale s'y était engagée pendant la campagne, la commission vie locale

et citoyenneté va initier la mise en oeuvre des outils et moyens permettant d'associer plus amplement les habitants de la commune aux réflexions et à la prise de décision sur les projets municipaux. Leur permettre de s'impliquer, de recueillir les idées, mieux faire circuler l'information sont les objectifs des actions envisagées.

### ■ **Création d'un réseau de citoyens volontaires ou ambassadeurs :**

Ces citoyens "ambassadeurs" aideront à faire connaître les projets participatifs et à générer un engagement plus fort, participeront à la diffusion de l'information municipale et feront remonter les difficultés rencontrées par les habitants.

### ■ **Initier la participation « en ligne » :**

Les outils d'information et de communication se mettent en place. Ils vont permettre, à terme, de mieux communiquer mais également, grâce à des sondages, des formulaires, des boîtes de dialogue, de mieux écouter les habitants et de recueillir leurs avis et suggestions.

### ■ **Créer des groupes de travail et organiser des réunions publiques :**

Afin de favoriser la co-construction, le dialogue et permettre aux habitants de donner leur avis sur les projets (exemple : aménagement du bourg).

### ■ **Créer un conseil des jeunes :**

Ouvert aux enfants et adolescents de 9 à 14 ans, il pourrait permettre à ces jeunes d'agir sur leur territoire et de proposer et mener des actions concrètes.

### *Signaler un événement ou un incident sur la commune*

Vous avez la possibilité de signaler, à tout moment et simplement, à la mairie, tout incident ou événement affectant la voirie, l'éclairage public, les réseaux, les travaux en

cours, etc...

Pour cela, trois possibilités :

■ En utilisant l'onglet « signalement » de l'application pour smartphone INTRA-MUROS qui permet de géolocaliser précisément l'évènement et de joindre une photo,

■ En envoyant un mail sur l'adresse « [signalement@mairie-chamboulive.com](mailto:signalement@mairie-chamboulive.com) », en précisant votre nom et numéro de téléphone et le lieu exact des faits signalés,

■ Et plus classiquement par téléphone, au 05 55 20 47 60.

### *Registre des personnes vulnérables ouvert en mairie*

En cette période de crise sanitaire, une attention particulière doit être portée aux personnes "fragiles" ou "vulnérables" qui nous entourent. Aussi, dans le cadre des mesures complémentaires spécifiques pour faire face à l'épidémie de la Covid-19, un registre communal des personnes vulnérables est ouvert en Mairie.

Le registre communal des personnes vulnérables permet au Maire ou au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation, mais également permet une intervention ciblée des services sociaux, de santé et de secours dans le cadre d'un plan d'alerte coordonné par le Préfet.

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut donc demander son inscription au registre (personnes âgées, handicapées ou isolées). L'inscription peut également être faite à la demande d'un tiers (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile).

Vous pouvez faire cette démarche sans attendre auprès du secrétariat de la mairie de Chamboulive où un formulaire d'inscription vous sera remis. Vous avez également la possibilité d'adresser votre demande par courrier simple à :

*Madame le Maire Betty DESSINE  
Mairie de Chamboulive  
19450 CHAMBOULIVE*





# L'école de Chamboulive

L'école de la commune compte à ce jour 105 élèves, répartis sur 5 classes.  
Le poste d'enseignant à mi-temps a été transformé en un poste à temps complet permettant l'accueil des plus jeunes, nombreux sur la commune.

L'équipe enseignante est composée de :

## Les enseignant(e)s

<b>Manuelle COUTURAUD</b>	<b>Nathalie MIRAT</b>	<b>Isabelle DOULCET</b>	<b>Héloïse CLERC</b>	<b>Manuelle COUTURAUD</b>
toute petite section et petite section	moyenne section et une partie de la grande section	directrice et enseignante en grande section CP	CE1/CE2	CM1/CM2
aidée par Stéphanie MORIN, ATSEM	aidée par Odile LEONET, ATSEM	aidée par Pauline CRUMEYROLLE, ATSEM		

## Les remplaçants

<b>Frédéric CHAUMEIL</b>	<b>Mélissa GAUBERT</b>	<b>Amandine BEGOT</b>
titulaire remplaçant rattaché à l'école	assure la classe en GS/CP les mardis ( <i>temps de direction pour Madame DOULCET</i> ) et les lundis en CM	chargée du complément de service de Madame CLERC

## Les autres membres de l'équipe

<b>Nadia BARONE</b>	<b>Odile LEONET et Stéphanie MORIN</b>	<b>Pauline CRUMEYROLLE et Odile LEONET</b>	<b>Laëtitia BAYLET Elise BONNIN et Bien-Aimé RANDRIANARI</b>
assure l'entretien des locaux	en charge de la garderie du matin	en charge de la garderie du soir	accompagnants d'élèves en situation de handicap

## Vie municipale

De nombreuses activités ont malheureusement été suspendues en raison de la crise sanitaire en 2020, cependant nous avons pu partiellement participer :

- aux concerts des Jeunesses Musicales de France (JMF)
- à une sortie au théâtre des Sept Collines, dans le cadre des sorties financées par Tulle Agglo
- aux rencontres sportives (CROSS, gymnastique...) dans le cadre de l'USEP et participation aux E-rencontres (école/familles)
- à la cérémonie de l'arbre de la paix
- à la semaine de la laïcité.

L'ensemble des sorties et manifestations ne pourrait avoir lieu sans l'aide financière des Mairies et de l'Association de Parents d'Elèves.

**Un projet d'éducation artistique et culturelle** pour l'ensemble des élèves de l'école nommé « CHORALE POUR DANSER » a pu voir le jour grâce à l'aide de nombreux partenaires : le Rectorat, la DRAC, Canopé, l'association des Parents d'Elèves, l'OCCE, la Mairie de Chamboulive, le Département et les artistes de l'association Lost in Traditions. Les enfants ont bénéficié de l'intervention des artistes Marion et Baptiste LHERBEIL, Laure NONIQUE-DESVERGNES. Lors des premiers ateliers les élèves se sont familiarisés avec la langue occitane, les sonorités, les rythmes.

Malheureusement, **le projet n'a pas pu aboutir** sur les représentations prévues (bals traditionnels, représentation aux Nuits de Nacre). L'ensemble des partenaires a donc revisité le projet, qui s'est

finalement achevé en décembre 2020 par des ateliers avec les différentes classes... Un clip est actuellement en préparation ! En parallèle, du projet artistique, les élèves de l'école bénéficient d'une initiation hebdomadaire à la langue occitane avec un professeur du second degré, Monsieur BEUNE.

**Toute l'équipe enseignante** a œuvré lors des deux confinements à maintenir un lien avec les familles.

Un travail important a été réalisé par les enseignants mais aussi par les familles. Les différents protocoles à mettre en place se sont organisés efficacement grâce au partenariat Ecole-Mairie.

L'école reste un lien social important, garant de solidarité et d'entraide.



## L'APE de Chamboulive

*C'est une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.*

L'APE organise des manifestations tout au long de l'année et vous informe par le biais de plusieurs dispositifs :

- un mot dans le cahier de liaison des enfants,
- les affiches chez les commerçants et à l'école,
- des publicités sur Facebook via notre page,
- des échanges par mail (ape.chamboulive19@gmail.com).



### *Voici les différentes manifestations réalisées et à venir :*

- **14 février** vente de fleurs, chocolats, parfums et bons cadeau en pré-commande sur la place de l'église,
- **une tombola** en partenariat avec le club de foot,
- L'APE fait son **petit marché** (un dimanche par mois),
- et bien d'autres **événements** à venir !!!

*(Dates et événements en fonction de l'évolution de la crise sanitaire)*

### *Composition de notre bureau*

**Présidente** : DEDIEU Delphine

**Co-présidents** : LHERBEIL Frédéric et KHALIFAT Audrey

**Trésorière** : MARTINIE Pauline

**Trésorière adjointe** : MARANDE Elsa

**Secrétaire** : LOPES Cynthia

**Secrétaire adjointe** : MARTINIE Laure

Vous êtes les bienvenus pour faire partie de notre belle équipe et sur toutes les manifestations. N'hésitez pas à relayer les informations des divers événements autour de vous pour faire parler de nous. Continuons à faire vivre l'APE de Chamboulive, les projets, les sorties... pour les enfants !!! Sans l'APE, aucun projet ne pourra être réalisé.

*Cordialement,  
Mme DEDIEU Delphine Présidente de l'APE.*

## *Amitiés* Chamboulivoises

**En cette période on ne peut plus incertaine**, il faut faire la part des choses et penser plus particulièrement aux personnes qui souffrent et à leurs familles. 2020 a été une année tronquée, nous forçant par obligation ou par précaution à annuler toutes nos activités (moments de détente, sorties, voyages et repas). Nous avons subi de plein fouet cette

pandémie et l'espoir d'en sortir en 2021 nous semble encore loin.

**A ce jour, rien ne présage une reprise proche** et aucune cotisation ne sera réclamée pour cette année. Le club est en sommeil, bien que certaines pistes soient en train d'émerger pour s'organiser autrement.

En cette période inédite, **nos pensées vont à nos adhérents**, à nos sympathisants et à leurs familles, en leur souhaitant des jours meilleurs.

*Réflexion du Président.*

# Chamboulive Animations

*Faire vivre et animer Chamboulive à travers l'organisation de manifestations à caractère festif et culturel.*

Composée de membres bénévoles impliqués, **Chamboulive Animations** organise des manifestations avec le soutien de la commune, assure la mise en place de nouveaux partenariats, en maintenant les liens avec les autres associations communales, pour mutualiser les moyens.

Chaque année, Chamboulive Animations propose, seul, ou en partenariat, différents événements qui animent la commune.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du Coronavirus qui a touché le monde entier. Ses conséquences (confinement, groupements de personnes interdits, fermetures des lieux de culture, des salles des fêtes, des restaurants...) n'ont pas permis d'organiser les manifestations prévues (Coquelicot, Fête annuelle, concerts JMF...), comme les années précédentes.

**Seulement trois animations ont été maintenues en cette année très particulière : le Salon Détente et Bien-Être** en mars, et la **Nuit des Étoiles** au mois d'août, ainsi que la **course cycliste** en septembre.

*Dimanche 1<sup>er</sup> mars 2020*

## **Salon Détente et Bien-Être**

Il a été organisé, à la salle polyvalente de Chamboulive, de 9 heures à 18 heures, avec une entrée gratuite. Trente exposants sont venus faire découvrir leur univers de Détente et de Bien-Être, à travers différents domaines (Esthétique, produits de beauté, parfums, création artisanale de bijoux...), pour éveiller tous les sens. Une tombola organisée avec des lots offerts par les exposants, a permis de récolter 200€ au profit du Téléthon. Un chèque a été remis à la coordinatrice départementale de la Corrèze pour le Téléthon, en présence de

Stéphane GEKIERE, Président de Chamboulive Animations, de Marion NEYRAT-DUSSON, adjointe au maire de Chamboulive et de Sabrina POUGET, organisatrice du salon.

L'équipe de Chamboulive Animations gérait la partie restauration : plateaux et boissons. Malgré le coronavirus annoncé et le salon du livre de Naves, on notait une bonne fréquentation (200 personnes). Cette manifestation est organisée avec les soutiens de Chamboulive Animations et de la Mairie de Chamboulive.

*Samedi 8 Août 2020*

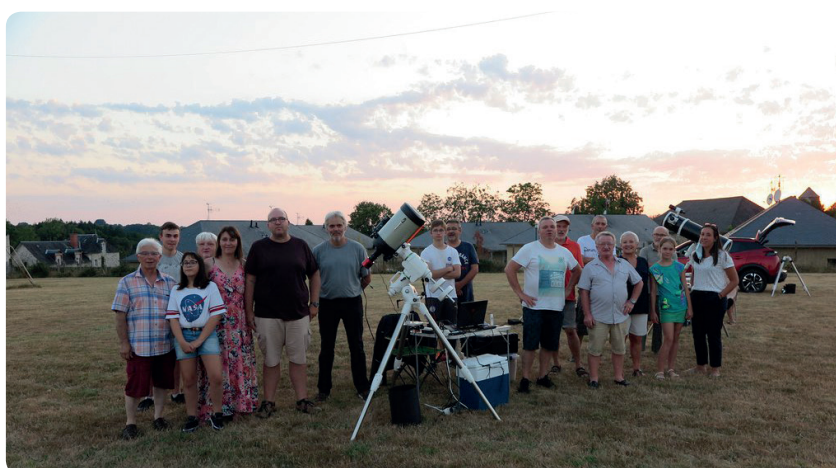
## **Nuit des Étoiles**

**Près de 300 personnes ont participé à la Nuit des Étoiles présentée par le club d'Astronomie du Limousin et Chamboulive Animations.**

Après le succès remporté en 2019, et pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, Chamboulive Animations accueillait le club d'Astronomie du Limousin, dans le cadre de la 30<sup>e</sup> édition des « Nuit des Étoiles », sur le site du stade Henri et Germain à Chamboulive, pour une soirée d'observation. Les conditions étaient réunies : beau temps et ciel étoilé, pour permettre de contempler la voûte céleste, mal-

gré quelques nuages passagers. Huit télescopes étaient déployés sur le terrain et dès la nuit tombée, les observations pouvaient commencer, avec un programme très alléchant pour les initiés ou même pour les profanes : découverte des constellations au laser, observations à l'œil nu et aux télescopes, de Jupiter et ses lunes, Saturne et ses anneaux, Mars, la Lune, les nébuleuses, amas ouvert et globulaire, les galaxies... Le public nombreux, venu souvent en famille, s'activait autour d'imposants télescopes et ne tarissait pas de questions. Une dizaine de membres du club d'Astronomie du Limousin a répondu volontiers, donnant des explications sur le matériel et son fonctionnement, sur les astres, ... jusque très tard dans la nuit : une animation toujours aussi pédagogique et intéressante.

Les responsables de Chamboulive Animations sont très heureux du succès remporté par cette 2<sup>e</sup> édition de la Nuit des Étoiles à Chamboulive. Ils remercient chaleureusement le public, les membres du Club d'Astronomie du Limousin, et la Mairie de Chamboulive qui apporte son soutien à cette manifestation. Et pourquoi pas, rendez-vous en 2021, pour une nouvelle Nuit des Étoiles...



Dimanche 6 Septembre

### 10<sup>e</sup> boucle chambouliivoise

Les années précédentes, Chamboulive Animations assurait la partie « casse-croûte » de l'après-course pour les coureurs et les signaleurs, pendant la remise des récompenses.

Cette année, l'épreuve qui se déroulait habituellement fin juillet a dû être déplacée début septembre (crise sanitaire oblige). Encore un beau succès populaire et sportif pour la semi-nocturne cycliste de Chamboulive avec 112 coureurs UFOLEP de la Corrèze et des départements limitrophes qui se sont retrouvés pour se disputer la victoire, sur un nouveau circuit de 6 km, tracé dans le bourg et ses abords. Cette épreuve se déroule sous le contrôle technique du Tulle Cyclisme Compétition (T2C), coprésidé par le chambouliivois Stéphane MONEGER, avec le soutien de la Mairie, de Chamboulive Animations et du Club Rando Cyclo de Chamboulive. Les organisateurs adressent un remerciement appuyé, aux bénévoles de la commune (Chamboulive Animations, Club Rando-Cyclo Chamboulive, Société de chasse...). Ils ont permis le bon déroulement de l'épreuve en sécurisant le parcours avec 27 signaleurs. Ce nouveau succès obtenu encourage les organisateurs pour une édition en 2021.

Le bureau de Chamboulive Animations remercie chaleureusement la municipalité de Chamboulive, ses agents, les associations, les commerçants et tous ceux qui soutiennent l'association. Nous espérons vous faire découvrir et partager des événements culturels enrichissants, des moments festifs, ludiques et musicaux...

Suite à l'assemblée générale de Chamboulive Animations du 27 mars 2021, plusieurs personnes volontaires ont proposé leur

candidature pour faire partie de l'association et un nouveau bureau a été élu :

Si vous voulez soutenir notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre pour renforcer la nouvelle équipe et nous aider à préparer de nouvelles manifestations en 2021, afin de faire vivre et animer Chamboulive.

**Futurs projets :** si les conditions sanitaires nous le permettent, nous espérons organiser :

■ la fête annuelle de Chamboulive, le samedi 3 juillet 2021, avec un Marché des Producteurs de Pays et d'autres animations...

■ un concert, soirée tout public, en coréalisation avec la Délégation de Chamboulive des Jeunesses Musicales de France, au 4<sup>e</sup> trimestre 2021.



**Présidente :** Stéphanie HARRISON 06.49.93.55.59.

**Co-Président :** Stéphane GEKIERE

**Vice-Président(e)s :** Bernard GOURINEL, Christine MALATERRE, Ludovic MARANDE

**Trésorière :** Claude KOMARNICKI

**Trésorière adjointe :** Stéphanie BEGON

**Secrétaire :** Claire MARTINIE

**Secrétaire adjoint :** Marc-Olivier DUTHEIL





## Club Athlétique Chamboulivois

*Il n'a échappé à personne que les stades de Chamboulive n'accueillent pas de matchs actuellement. Comme partout en France, le sport amateur est au repos forcé. Petits et grands, tout le monde attend une reprise, mais il ne faut prendre aucun risque.*

**Pourtant la saison avait bien débuté.** Une nouvelle équipe de dirigeants s'est mise au travail afin de permettre aux joueurs d'évoluer dans de bonnes conditions. Nous avons souhaité nous occuper de l'entretien des équipements sportifs. C'est ainsi qu'une équipe de bénévoles a **renové les vestiaires du stade Louis Teyregeol** et s'occupe de la tonte de ce stade. Cette année nous effectuerons une nouvelle tranche de travaux de rénovation.

**Après une pré-saison suivie par de nombreux joueurs,** les équipes séniors ont débuté le championnat. La réserve, engagée en quatrième division, a obtenu des résultats encourageants puisqu'elle occupe la **cinquième place** avant l'arrêt de la compétition. Quant à l'équipe première, qui évolue en première division départementale, son début de saison a été remarquable puisqu'elle a gagné ses quatre matchs, ce qui lui permet d'être première ex-aequo avec Ussel. Malheureusement, la compétition s'est arrêtée et, à ce jour, nous ne savons pas si elle

reprendra. Pour ce qui concerne les différentes coupes dans lesquelles nous étions engagés, elles sont dès à présent annulées.

**L'école de foot fonctionne comme les années précédentes.**

Les enfants sont accueillis à partir de 6 ans. Pour les catégories de U7 à U13 nous sommes en association avec les clubs de Seilhac, Le Lonzac et Saint-Jal et formons l'Etoile Sportive des Monédières. Les joueurs U8 à U11 s'entraînent les mercredis sur le stade Henri et Germain et les matchs ou les plateaux se jouent en fonction des disponibilités des terrains.

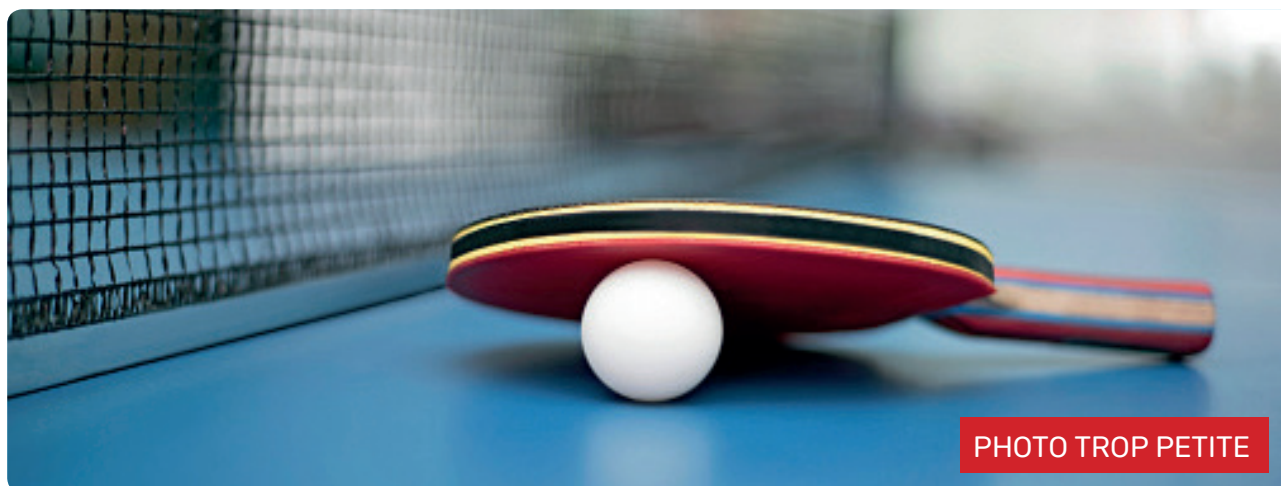
Le CAC continue de se structurer. C'est ainsi que trois membres de notre association ont passé avec succès le **diplôme d'arbitre** évitant au club d'être pénalisé. Une équipe de bénévoles a été créée. Plusieurs anciens ont repris du service en venant donner un coup de main. Nous accueillons toutes les bonnes volontés. La nouvelle équipe de dirigeants s'est mise au travail afin de trouver des moyens financiers. Merci aux donateurs pour leur aide précieuse. Sachez

que les sommes versées sont déductibles des impôts. **Le nombre de licenciés est en hausse** puisque nous sommes 72. C'est pour cela que nous souhaitons la construction d'un club house. Nous nous associons à une étude qui est en cours à la mairie. Afin de diminuer le coût de la construction, nous participerons à l'aménagement de l'intérieur du local.

**Nous travaillons maintenant sur la mise en place d'animations.** Avec l'association des parents d'élèves, nous avons organisé une tombola au printemps. La paëlla géante prévue le 4 avril a dû être annulée en raison des restrictions sanitaires.

Nous souhaitons une reprise de nos activités le plus vite possible, mais en attendant prenez soin de votre santé, il n'y a rien de plus précieux.

Noël Martinie,  
Président du C.A.C.  
06.82.01.60.64



## *Le club de Tennis de Table* l'Entente des Basses Monédières (EBM)

*Le club de Tennis de Table l'Entente des Basses Monédières (EBM) est issu de la fusion des différents club du secteur et regroupe les communes de Chamboulive, Naves et Seilhac.*

Les joueurs inscrits au club sont aussi bien des pratiquants pour jouer en compétition que pour du jeu loisir.

En compétition, le club a toujours plusieurs équipes engagées en

championnat mais aussi des engagés en championnat individuel, en départemental ou en régional.

Un entraînement spécifique pour les jeunes est encadré par deux animateurs fédéraux : Audric

BERHAULT (Président du club) et Julien GAUCHOU, afin de leur apporter une structure adéquate pour leur permettre de progresser tout en s'amusant.

Le club vous accueille, jeunes et moins jeunes, débutants ou confirmés :

Le mardi soir à partir de 20h	Le vendredi soir de 18h30 à 20h	Le dimanche matin de 10h à 12h	Le vendredi soir à partir de 20h30
Salle des ateliers municipaux - rue des Arènes à Naves	Salle de Naves	Gymnase de Seilhac	Salle polyvalente de Chamboulive
<i>Entraînement adultes</i>	<i>Entraînement jeunes</i>	<i>Ouvert à tous</i>	<i>Pour venir encourager les joueurs lors des journées de championnat.</i>

### **Contacts :**

**Pour les entraînements du mardi et dimanche :** Clément VERNEDAL 06.70.48.27.18

**Pour les entraînements jeunes :** Audric BERHAULT 06.75.34.19.89

**Pour toute demande :** bassesmonedieres@gmail.com

# Club rando cyclo Chamboulive

*Cette année a été une année différente. Ce fut l'année de la marmotte et sans Tourtous depuis 39 ans !!!*

## Les temps forts :

Le club s'est réuni pour un bon moment convivial en janvier autour de la galette traditionnelle confectionnée par notre boulanger préféré, Pascal NADIRAS.

La pandémie a stoppé net notre élan, mais beaucoup d'entre nous n'ont pas baissé les bras car ils étaient autorisés à sortir marcher et rouler : les seules détente que beaucoup d'entre nous ont assurées en individuel !

Le club s'est remis en marche et en groupe le 2 juin. Beaucoup de remise en forme à faire après avoir bien respecté les consignes des marmottes.

Durant tout l'été, période de changement oblige, chacun a pu reprendre les activités sportives appropriées localement puisque toutes les sorties extérieures ont été annulées.

En juillet, l'anniversaire des 40 ans de la rando des tourtous a été annulé et sera décalé à 2022.

Le club s'est toutefois réuni et nous avons vécu un moment fort puisque nous avons assisté à la remise des nouveaux maillots des cyclos du club sponsorisé par GROUPAMA Caisse des Moulins en présence de son Président Pierre COULOUMY et de notre nouveau Maire Betty DESSINE.

Nous les remercions vivement pour cette générosité. Et n'hésitez pas à applaudir les cyclos quand vous les croiserez.

La course vélo UFOLEP à Chamboulive, traditionnellement courue en juillet, a été décalée en septembre cette année : de très belles courses acharnées se sont déroulées pendant que quelques signaleurs du club géraient la circulation au bord des routes communales.

Et puis la fin de l'automne est arrivée et les marmottes sont parties se reconfiner.

## Les mardis de club :

Une continuité malgré la crise, le groupe s'agrandit et c'est en moyenne 15 marcheurs qui se rejoignent tous les mardis après-midi avec des pointes à 25.

Les années changent et les organisateurs de rando-repas aussi, cette année merci à Jean-Luc d'avoir organisé cette rando gourmande pour le club sur un parcours du Lonzac. Quand c'est bien on réédite, avis aux amateurs pour 2021.

Départ 14 h devant la mairie. N'hésitez pas à nous rejoindre car l'ambiance est bonne. De bonnes chaussures, un chapeau, une bouteille d'eau et de la bonne humeur suffisent. Avis aux amateurs !!!

## Contact & président

: Gilles DAGONEAU

## Vice-président

: A.CLERGEAU et

G.BALARD

**Trésorier** : J.FAGE

**Trésorier adjoint** :

S.MECHAUSSIE

**Secrétaire** : D.GOUMY

**Secrétaire adjoint** :

S.CHEVALIER

## En 2021 :

L'espoir c'est de pouvoir renouer le contact avec tous et de se retrouver pour partager nos passions et nos envies.

L'année 2020 a été celle où il y a eu le plus de vélos vendus et le plus de pistes cyclables créées dans toute la France, alors si vous faites partie de ceux qui ont investi, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

On recrute la jeunesse, aussi, en effet un projet de créer une section pour les jeunes est en cours, nous accueillons avec plaisir celles et ceux qui souhaitent s'investir pour nos enfants.

La saison Vélo a démarré le dimanche 20 mars à Chamboulive pour les cyclos, seules sorties autorisées à 6 maximum pour le moment.

Comme vous voyez au club de Rando y'en a pour tous les âges et pour toutes les années.

**A tous les marcheurs et les cyclos, en avant pour 2021. Vive la marche, vive le vélo !**





## La gaîté Chambouloise

*La Gaîté Chambouloise, association qui œuvre pour apporter un peu de bien-être aux résidents de l'EHPAD, a comme toutes les autres associations, subi de plein fouet la pandémie qui sévit depuis plus d'un an maintenant.*

De ce fait les consignes sanitaires, nécessaires, ne nous ont pas permis de réaliser les animations que nous avions programmées.

Nous avons cependant participé autant que possible à l'achat de petit matériel et offert un cadeau

à chacun des résidents pour Noël. Ces attentions ont été effectuées en coordination avec l'animatrice de l'EHPAD.

**La Gaîté Chambouloise** remercie vivement Madame le Maire et

le Conseil Municipal pour l'octroi d'une subvention très appréciée et affectée en totalité aux animations, rares moments d'épanouissement pour nos anciens en ces périodes de confinement et restrictions.

## Société de chasse

*C'est une année bien sombre pour les chasseurs Chamboulois entre le « qui chasse » et « qui chasse pas », suivant les espèces et les directives mettant la chasse de loisirs en sommeil.*



Heureusement le confinement nous a laissé la liberté d'organiser notre repas annuel du 8 mars 2020 où environ 150 personnes se sont donné rendez-vous.

**L'assemblée générale** s'est tenue en plein air le 30 août 2020

en présence de Madame le Maire Betty DESSINE, de Marion NEY-RAT-DUSSON et Philippe MULDER, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> adjoints, de Thierry MARRANDE, conseiller municipal, ainsi que d'une trentaine de chasseurs.

**Parmi les décisions prises** sont à retenir le maintien du prix des cotisations et seulement deux lâchers de faisans. Notre commune rencontre un certain nombre de sangliers et de chevreuils entraînant l'organisation de battues les samedis et dimanches. A l'issue de la saison, quelques trente sangliers et une quinzaine de chevreuils ont été abattus. Les dégâts

occasionnés par ces espèces sont importants, les agriculteurs nombreux à nous solliciter. Le nombre de chasseurs reste constant avec environ 80 membres et nous avons le plaisir d'accueillir de jeunes chasseurs expérimentés.

Le Président Alain DESHORS clôturait l'assemblée en remerciant la municipalité pour son soutien et rendait de nouveau un hommage à son ami et trésorier Alain BOURDELOUX.

*Le Président et les membres de la société de chasse*



## L'amicale des sapeurs-pompiers

Le centre de secours de Chamboulive a fait 103 interventions sur l'année 2020. Un chiffre en baisse en raison du contexte sanitaire. L'effectif des sapeurs-pompiers de Chamboulive est stable. Durant l'année, le centre de secours a pu être doté d'un nouveau VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux victimes).

Lors de l'assemblée générale de l'amicale des sapeurs-pompiers, le bureau a pu revenir sur le bilan financier et le rapport moral de l'année 2020. La quasi-totalité des activités a été annulée hormis le traditionnel concours de belote. Sous réserve du contexte sanitaire, quelques projets sont en préparation.

Toutes les personnes intéressées pour intégrer le centre de secours de Chamboulive sont les bienvenues.



Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le Lieutenant MARANDE Jean-Paul 06.77.31.84.32.

## Anciens d'Algérie

La FNACA a connu comme tout le monde son annus horribilis. Pas d'Assemblée Générale, cérémonies réduites à leur plus simple expression : moins de 10 personnes présentes. Actuellement l'association ne compte plus que 13 adhérents sur 38 au départ, tous âgés de plus de 80 ans.

Elle assure avec l'ANACR et la municipalité la tenue des cérémonies patriotiques.

Le 19 mars 2021, deux de ses membres : Francis MEYRIGNAC et Claude LACOMBE ont reçu des mains de Roger LISSAC, médaillé militaire, la croix du combattant.

Claude LACOMBE a passé 28 mois en Algérie de 1957 à 1959 dont 23 mois sur un piton dans l'Ouarsenis où le danger était permanent.

Francis MEYRIGNAC a passé 10 mois en Algérie en 1963, assurant pour l'Armée des missions diverses et variées dont des transports du

Sahara vers le port de Bône.

La période était instable et les règlements de comptes fréquents. L'an prochain, à l'occasion de du 60<sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu, la FNACA rendra un hommage particulier aux trois Chamboulois tombés durant cette guerre :



Jean Claude LAPORTE, tué dans une embuscade, Antoine DOULCET, assassiné dans un poste de garde et Henri AUBOIROUX victime d'un attentat.

Tous trois reposent au cimetière de Chamboulive.



## Comité des Fêtes du Puy Grand

ANAM TORNAR SEJAR EMB LO DARD (nous allons, de nouveau, faucher à la faux)

**Le jour de l'Ascension, jeudi 13 mai**, sur les pentes du Puy-Grand, le vrombissement des engins agricoles ou des tondeuses à gazon devait être remplacé, pendant un temps, par le nettement moins agressif sifflement de la faux accompagnant le geste auguste du faucheur. Las, les circonstances sanitaires en ont décidé autrement.

**Une nouvelle date est à l'étude.** Pour ce concours qui attire, chaque année, de plus en plus de participants et de spectateurs, il



est recommandé de se présenter avec une faux bien battue, la pierre à aiguiser dans la « codiero » en corne remplie d'eau, la ceinture de flanelle autour des reins. Prévoir également un grand chapeau de paille. Les débutants sont invités à chausser d'authentiques sabots de bois afin de protéger éventuellement leurs doigts de pied. Chacun sera jugé sur la régularité de la coupe et la disposition des andains.

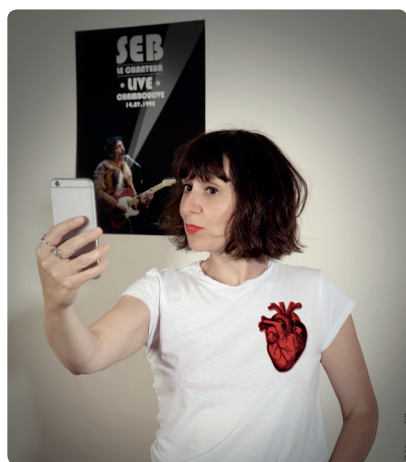
**Aujourd'hui, la plupart d'entre vous privilégie la tondeuse** au détriment de la faux car, estiment-ils, elle coupe mal.

Or, le jour du concours, au Puy-Grand, Rémy, Jean-Marie et d'autres, seront à votre disposition pour battre votre faux, l'aiguiser, vous la rendre tranchante comme un rasoir et vous démontrer sur la prairie qu'aligner les andains peut devenir un plaisir sportif, économique et ... écologique !



Le geste auguste du faucheur ne s'improvisant pas, des démonstrations vous seront proposées pour vous en apprendre la souplesse nécessaire à son efficacité. Et si vous en tenez compte bien des efforts vous seront épargnés.

## La soeur de Shakespeare



MATCH ! L'amour à l'ère du numérique

Du fait de la crise sanitaire, la compagnie **La soeur de Shakespeare** a traversé une année difficile, de nombreuses représentations du spectacle « Rester dans la course » ont été annulées.

Marilyne Lagrabeuil a adapté le spectacle pour en faire une **version tout terrain** pouvant se jouer dans un jardin, une salle de classe ou chez l'habitant.

Cette version légère du spectacle « **Rester dans la course** » a été jouée au Lycée Limosin (Limoges), à la Rochelle et sera à Aubusson et St Astier en juillet.

Marilyne Lagrabeuil a écrit son prochain spectacle « **MATCH !** » qui parle de la rencontre amoureuse à l'ère du numérique. Il se jouera le 9 Novembre à Bellac au Théâtre du Cloître, pour lequel elle est artiste associée.

Elle déploiera un travail de territoire avec les habitant.e.s du Haut Limousin qui aboutira à un spectacle, une exposition photos, un **concert-bal** et un **film** en mai 2022.

# L'ESAT « les ateliers du Puy Grand et de la Vézère »

L'ESAT « Les ateliers du Puy Grand et de la Vézère » accueille des personnes adultes en situation de handicap, qui ne peuvent momentanément ou durablement s'insérer dans le milieu ordinaire. Ils sont admis à l'ESAT suite aux décisions de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

L'objectif de l'ESAT est de faire accéder ces personnes à une vie sociale et professionnelle, la plus intégrante possible grâce à l'exercice d'activités professionnelles diversifiées et à des conditions de travail aménagées. Ces situations de travail assurent une continuité entre le milieu protégé et le milieu ordinaire et facilitent le passage progressif de l'un vers l'autre.

L'ESAT évolue sur deux communes : Chamboulive et Saint Viance. L'ESAT accueille 62 usagers (équivalent temps plein - hommes et femmes) déficients intellectuels ou en situation de handicap psychique.

## L'ESAT est tour à tour :

- Un établissement médico-social,
- Un lieu d'inclusion professionnelle,
- Un lieu d'évaluation et de formation à la vie professionnelle et sociale.

## Nos activités professionnelles

### Entretien parcs et jardins

Ces activités sont réalisées en dehors de la structure à proprement parlé. Elles sont dispensées chez des particuliers et en entreprise. Les travaux les plus courants sont la tonte, la taille, le débroussaillage, l'entretien de massifs, la création d'aménagement etc... Les équipes en « espaces verts » sont composées généralement de 5 à 6 usagers et d'un moniteur d'atelier qui ont pour fonction l'encadrement (accueil, bon respect des consignes, écoute, évaluation, formation, respect des horaires de travail) proprement dit de l'équipe.

### Ménage

Il s'agit d'une mise à disposition individuelle ou collective. Ces activités sont effectuées chez des particuliers ou en entreprise.



### Repassage

Le repassage est réalisé au sein de la structure et vient compléter l'activité ménage.

### Maraîchage

La production s'effectue selon les principes de culture raisonnée. Nos ventes se font directement sur notre site de Chamboulive, au marché de Tulle et auprès de distributeurs locaux.

### Bois de Chauffage

Cette activité est encadrée et organisée par deux moniteurs de Chamboulive. Le lieu de production est basé à Treignac.

### Mise à disposition collective ou individuelle

Nous proposons des mises à disposition d'équipes jusqu'à 10 personnes accompagnées en entreprise, comme par exemple, chez BLÉDINA, à Brive. Les usagers sont encadrés par un moniteur d'atelier. Les personnes accompagnées peuvent être mises à disposition individuellement, chez un artisan, un agriculteur, à des périodes précises. Dans tous les cas, une convention est passée entre l'ESAT et la structure d'accueil.

Contact pour toute demande de devis  
et de renseignements :

M. Gaël MIANE  
Tél. 06 83 82 42 26

## Lost in Traditions

Créée en 2007 par une bande d'amis de Saint-Salvador et alentours, l'association Lost in Traditions compte aujourd'hui, au bout de 14 ans de développement, une quinzaine d'artistes, 2 salariées et une société filiale d'édition phonographique.

Installée depuis 2014 au dernier étage de la mairie chambouloise, notre équipe œuvre quotidiennement à ses projets artistiques divers tels que concerts, spectacles jeune public, documentaires audiovisuels, clips vidéo, etc... L'activité se déploie également sur le territoire via les diverses actions d'éducation artistique dans les écoles et collèges corréziens ainsi qu'au travers d'ateliers gratuits et ouverts à tous, de chant, orchestres et théâtre.

Cette année, marquée par la crise sanitaire et le ralentissement, voire l'arrêt, de toutes les tournées et représentations, a été l'occasion pour notre équipe et ses partenaires de travailler activement au projet de tiers-lieu culturel sur la commune. Nous espérons pouvoir, à l'issue de l'étude de préfiguration en cours avec la SCIC L'Arban, vous rencontrer à la rentrée 2021 pour vous présenter ce projet enthousiasmant et échanger avec vous sur toutes les possibilités qu'il ouvre d'animation collective de notre territoire.



## Compagnie Si J'y Suis

La Cie « Si J'y Suis » est installée à Chamboulive depuis quelques années. Créée en 2009, elle est à l'origine de plusieurs créations pour la rue et pour la salle. L'axe de recherche se situe entre la jonglerie en duo (balles et balles rebond), le théâtre et la danse. En 2019, elle a notamment organisé à Chamboulive un dîner-spectacle pour fêter ses 10 ans d'existence.

### Un nouveau spectacle

Cette année, la Cie vient de créer un nouveau spectacle de rue : « **Tic Tac Flop** ». C'est un spectacle de jonglerie digitale, musique et claquettes : un couple enraciné dans ses charentaises et soudé par la routine regarde s'enrayer les rouages de la mécanique des jours.



### Un nouveau projet de création

Cette année, la Cie relance un nouveau projet de création : « **Helix** », en salle cette fois-ci. Nous avons choisi d'axer notre recherche sur un travail de création sonore et musicale à partir des sons des actions scéniques produits en direct : jonglerie balles rebond, objets, mouvement des corps. Ces sons pouvant être travaillés et transformés par un logiciel de Musique Assistée par Ordinateur.

### Un rendez-vous annuel

Dans la continuité de la soirée cabaret organisée pour les 10 ans de la Cie, la Cie aimerait mettre en place une soirée-spectacle lors des prochaines vacances de Toussaint.

### Cie Si j'y suis

#### Diffusion :

diffusion.sijysuis@gmail.com

#### Administration :

compagniesijysuis@yahoo.fr

07 81 43 68 40

# Association Nationale des anciens combattants et résistants

## Le temps des sapes

Pierrot et Zézé DOULCET, Joseph MONS, Marcel MARTINIE, André VERDIER..., étaient de la Buge, de la Brousse ou d'à côté. Ils avaient vingt ans. Ils étaient traqués.

Aux Rivières de la Buge, en face du Vicomte Haut, à proximité de la Gane des Retiaulés donc du site de parachutage du C.O.P.A ( Centre d'opérations de Parachutage et d'Atterrissage), pour se sentir en sécurité ils se mirent à creuser. A creuser dans le « brord » (talus) quasi vertical de quatre à cinq mètres de dénivelé séparant un champ en contre-haut et un pré en contre-bas. Ils creusèrent une sape de huit mètres de profondeur sur deux mètres de large et de deux mètres de haut. Comme aucune trace du chantier ne devait rester apparente, ce volume impressionnant de terre fut enlevé de nuit, par Pierre GALEToux de la Baretie, sa « batte » (tombereau) et ses vaches.

Le « toit » de cette sape, solidement étayé, mesurait un mètre d'épaisseur. Il était labouré, semé, hersé afin de n'offrir aucune différence visuelle avec le reste du champ. Une porte basculante recouverte de gazon était conçue pour n'attirer en aucun cas l'attention. Une petite ouverture permettait néanmoins de repérer tout déplacement jusqu'à la route d'Uzerche au niveau de la Brousse. Pour plus de sécurité, à proximité, le haut d'un châtaignier servait de poste de vigie pour balayer un horizon plus lointain.

Naturellement, il importait qu'un minimum de personnes ait connaissance de cette cache. Or, un matin où notre ami Zézé émergeait de cette cache il eut la désagréable surprise de se trouver nez à nez avec Joahnés CHASSAGNE du bourg qui conduisait ses trois vaches dans le petit pré qu'il louait



un peu plus bas. Heureusement ce dernier le rassura : « Ne t'inquiète pas, je garderai le secret et, si, le matin, dans le bourg, j'ai décelé quelque chose de suspect, en amenant mes vaches, je laisserai ma boge (mon sac) sur la « charrar » ( la barrière) ».

Cette sape creusée fin 1943, fut plus massivement occupée, voire suroccupée surtout à partir des exactions de la division « Brehemer » en avril 1944. Zézé se souvient d'y avoir recueilli et réconforté Jean JONCHERE, le boulanger du bourg activement recherché et qui venait d'échapper à la rafle du 24 mai 1944 où MALAGNOUX, FAURIE et FORTUNADE étaient tombés. Victime de dénonciation pour son implication dans la Résistance, il ne pouvait prendre le risque de dormir chez lui et d'être pris par surprise. La sape de la Buge lui a peut-être permis d'échapper à un triste sort.

D'autres sapes de moindre importance sont creusées en divers d'autres endroits. A noter celle du «Mamelon vert» creusée dans la roche entre le village du Bouchailloux et le Pont les Veines par Pierre NICAUD du C.O.P.A.,

Johannès MAYNE, secrétaire adjoint à la Mairie et Raymond FOUANET du village dont les connaissances en électricité lui avaient permis d'y installer un émetteur récepteur. Une situation qui leur permettait de déceler tout élément suspect sur la route en contre bas. Ils se sentaient en sécurité parmi des voisins toujours prêts à les protéger.

## Nos peines

En novembre 2020, nous avons accompagné à sa dernière demeure, Roger BROUSSOULOUX de Chauzeix de Saint-Augustin né le 2 août 1924 à La Blancherie de Beaumont.



Début 2021, au cimetière de Seilhac, nous sous sommes inclinés devant la tombe de Léon LEYGNAC, né il y a 99 années, à Saint-Salvadour.

Valeureux combattants de la Résistance qui luttèrent pour notre libération. Et irremplaçables passeurs de mémoire. Nous les retrouverons grâce aux vidéos réalisées par Henriette à partir des interviews qu'ils lui avaient accordées.



# Jeunesses musicales de France

« Grandir en musique avec les JM France »

Agir ensemble pour l'accès au plus grand nombre d'enfants et de jeunes à la musique.

**Depuis plus de 75 ans**, les JM France, association reconnue d'utilité publique, œuvrent pour l'accès à la musique des enfants et des jeunes, prioritairement issus de territoire éloignés ou moins favorisés. L'objectif est d'offrir au jeune public, une première expérience musicale forte, conviviale et de qualité : un spectacle vivant.

Chaque année, le réseau des JM France composé de 1000 bénévoles et 400 partenaires culturels, organise 2000 spectacles, ateliers et événements. Avec près de 150 artistes professionnels, les JM France offrent ainsi à plus de 350 000 spectateurs de 3 à 18 ans une première expérience musicale forte, principalement sur le temps scolaire, et soutenue par un accompagnement pédagogique innovant : une démarche originale afin de les sensibiliser à toutes les musiques (actuelles, classiques, du monde) et les aider à grandir en citoyen.

Les JM France en Corrèze ont rassemblé en moyenne autour de 15 000 spectateurs et 60 concerts par saison, sur le temps scolaire, au cours des dernières années.

## Délégation locale JM France de Chamboulive :

La Délégation des JM France anime notre commune et les communes des environs avec 3 à 4 concerts organisés chaque année scolaire, pour les enfants de l'école de Chamboulive mais aussi des communes environnantes de Saint-Clément, de Treignac, de Saint-Augustin et de Saint-Jal. Municipalités, (Chamboulive, Saint-Clément, Treignac), et JM France Nouvelle Aquitaine (Territoire Corrèze et Limousin) apportent des aides, indispensables au fonctionnement de notre dé-



légation locale JM France de Chamboulive. L'expérience du concert, mêlant écoute, plaisirs et émotions, ne peut se dérouler sans l'engagement des enseignants dans les écoles. (En 2019, 4 concerts ont été proposés aux écoles de Chamboulive, Saint-Clément, Treignac, et Saint-Augustin). Tous les concerts programmés en 2020 par les JM France Chamboulive (et lors du premier semestre 2021), ont dû être annulés, compte tenu des circonstances sanitaires exceptionnelles. Cependant, les équipes JM France, à Paris et en région, fidèles à leur mission de permettre aux enfants de « Grandir en Musique », ont pris la décision de proposer une nouvelle formule : « Mon concert en classe ». Dans le respect du protocole édité par le Ministère de l'Éducation Nationale, ce dispositif permet aux

artistes d'intervenir directement au sein même de l'école, puisque les enfants ne peuvent aller à la rencontre des artistes dans les salles de spectacle.

La Délégation JM France de Chamboulive organise également, une soirée familiale annuelle, en concert JM France, tout public, en partenariat avec Chamboulive Animations.

*Bernard GOURINEL et les membres des JM France de Chamboulive vous invitent à rejoindre leur équipe de bénévoles. Vous êtes les bienvenus.*

*Contact: 06.80.01.95.17.*

# SI AV

Composé de 4 EPCI, (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), pour tout ou partie, soient 68 communes, 130 314 habitants, le SI AV œuvre depuis 1969 pour assurer la libre circulation de l'eau et depuis 2018, pour appliquer les préconisations et obligations de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) qui lui a été confiée. D'autres cartes lui sont confiées, comme Opérations Aménagements, Sauvegarde du Patrimoine, Sentiers, Natura 2000.



En cette année électorale municipale, **Monsieur Daniel FREYGE-FOND**, a été élu et préside la nouvelle équipe syndicale depuis le 22 septembre. Dans le contexte de la crise sanitaire, la régie du SI AV ainsi que les entreprises sollicitées ont assuré l'accomplissement du programme annuel dont voici un aperçu des travaux GEMAPI.

## Entretien de la végétation de berge

Il s'agit de l'abattage et l'enlèvement des arbres tombés dans le cours d'eau, pouvant menacer la sécurité des usagers ou augmenter le risque d'inondation sur la Couze,

la Loyre, la Vézère, la Corrèze, la Roanne, le Maumont et le Planchetorte, ainsi que des interventions coordonnées avec les services de la ville de Brive pour l'entretien des berges bordant la voie verte et du CEN Nouvelle Aquitaine pour la gestion d'une zone humide en vallée de Planchetorte.

## Quelques exemples d'interventions de l'année :

■ Gestion et surveillance des cours d'eau : plan étiage, entretien des passes à poissons et relevés pour la révision du PPGCE.

■ Les agents du SI AV participent également à la surveillance des milieux et à la collecte de données, notamment en assurant l'entretien régulier des passes à poissons des seuils publics du territoire, en participant aux pêches électriques réalisées par la Fédération de Pêche de la Corrèze et en mesurant les débits et la thermie de 15 cours d'eau en période d'étiage pour le compte d'EPIDOR.

En 2021, le SI AV propose un programme annuel dans la continuité du service et dans le cadre de la DIG 2020-2025, l'objectif principal étant d'aboutir à concrétiser un plan de gestion coordonné par bassin versant. Pour rappel, le territoire est concerné par le bassin Vézère-Dordogne divisé en sous bassin :

- Isle
- Dordogne
- Vézère

La rencontre des membres élus et des différents acteurs a été, et est toujours perturbée par la situation sanitaire. Néanmoins, le SI AV continue d'assurer le suivi et la gestion des cours d'eau.



Retrouvez les actions et l'actualité du SI AV sur notre site internet [www.sia-vezere.fr](http://www.sia-vezere.fr)





# Aides économiques pour les entreprises

TULLE  
AGGLO

Tulle agglo lance **ÉCO PULSE**, son nouveau programme de soutien aux petites entreprises du territoire pour leurs projets d'investissements.

**Cible :** les Très Petites Entreprises (commerce, artisanat, services)

**Projets éligibles :** achat de matériel et travaux

**Montant de l'aide :** une aide de base entre 600 et 1000 € selon le montant du projet + des bonifications de 2 000 € selon le lieu d'implantation, l'activité exercée, la création d'emploi, le développement d'une nouvelle offre...

Au maximum, l'agglo peut accompagner un projet à hauteur de 7 000 € (dans la limite de 80% du coût du projet)

Pour savoir si vous êtes éligible ou déposer un dossier, contactez le Pôle éco de Tulle agglo :

05 55 20 78 79  
poleeco@tulleagglo.fr

Infos et dépôt en ligne :  
<https://www.agglo-tulle.fr/eco-pulse-booste-vos-projets>

## UNE AIDE POUR QUI ?



**Commerce**

**Artisanat**

**Services**

## POUR QUOI FAIRE ?

Un projet d'investissement :



**Travaux**

**Matériel**

### ÉCO PULSE investissements

#### L'AIDE DE BASE

Projets de 5 000 à 7 999 € = 600 à 950 €	Projets > à 7 999 € = 1 000 €
---	----------------------------------

### LES BONIFICATIONS

<b>À Tulle</b> + 2 000 € si activité sous-représentée + 2 000 € si secteur hyper-centre + 2 000 € si création d'emplois (4 mini)	<b>Dans les bourgs structurants</b> + 2 000 € si localisation centre-bourg + 2 000 € si entreprise alimentaire ou nouvelle activité + 2 000 € si création d'emplois (2 mini)	<b>Dans les autres communes</b> + 2 000 € si maintien ou reprise d'activité + 2 000 € si nouveau commerce, nouvelle activité ou livraison + 2 000 € si création d'emplois (2 mini)
--	--	--

# Syndicat des eaux du Puy la Forêt

Aujourd'hui en France, près d'un litre d'eau sur cinq se perd dans les réseaux. Ce gaspillage est un non-sens économique et écologique. Afin de répondre à cette problématique, le syndicat de Puy La Forêt est en cours de diagnostic sur l'ensemble de son territoire. Certains, comme sur Chamboulive, sont d'ores et déjà terminés. Cette étape préalable, indispensable, nous permet aujourd'hui de lancer 600 000 € TTC de travaux sur la commune grâce à un fort taux de

subvention de l'agence de l'eau Adour Garonne et du Département de la Corrèze. Ces travaux de renouvellement de canalisation, concernent les sections suivantes :

- Puy Saint Damien / Place de la Chapelle
- Bellevue / Vitrac
- Le Puy Grand / Faureix

Les travaux devraient démarrer en juillet.

Nous sommes également, toujours pour Chamboulive, en train de répondre à un appel à projets de l'agence de l'eau pour 300 000 € TTC de travaux dans la traverse du bourg en prévision de l'aménagement Cœur de bourg.

De plus, afin d'optimiser le service, le syndicat va embaucher un électromécanicien ainsi qu'un agent réseau. 2021 s'annonce comme une année riche en projets malgré le contexte sanitaire.

## Expression de l'opposition municipale

L'opposition municipale  
n'a pas souhaité s'exprimer.

## A vos agendas !



### Les manifestations de l'été 2021

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

- **Samedi 26 juin** : Concert de guitares classiques en l'église « territoire en concert »
- **Samedi 31 juillet** : Course cycliste du comité des fêtes du Puy Grand
- **Samedi 07 août** : Nuit des étoiles
- **Mardi 10 août** : Concert baroque en l'église
- **Jeudi 19 août** : Passage du tour du Limousin
- **Samedi 28 août** : Fête des associations
- **Dimanche 5 septembre** : Course cycliste UFOLEP
- **Fin octobre** : Fête du blé noir et repas champêtre au Puy Grand
- **29 juillet de 17h à 22h** : Première Chambou'beach party, soirée sur la plage réservée aux jeunes de 12 à 16 ans

# Commerces et entreprises

<b>Au panier des Cocottes, Épicerie alimentation</b>	0544405806	Rue de la Mairie
<b>Atelier d'Anglais Marie-Pierre Gimazane</b>	0615224635	Rue du Meyrillier
<b>Bar tabac Café de la Place Jérôme Fougeanet</b>	0555216407 / 0680018341	Place de l'Eglise
<b>Boucherie - Charcuterie Frédéric Monteil</b>	0555210272	Rue de la Mairie
<b>Boulangerie Pascal Nadiras</b>	0555216801	Place de l'Eglise
<b>Brasserie des Anges Stephanie Coulange</b>	0777057217	Place de la Chapelle
<b>CBB - Carrière Brousse-Dupuy</b>	0555982143	Puy Delli
<b>Coiffure - Esthétique Peyrussie Christine</b>	0555216633 / 0687188161	25 Grand Rue
<b>Esthétique Khady / Diokh Beauté</b>	0555216633 / 0607273637	25 Grand Rue
<b>Charpente/Couverture Marcilloux Jean-Jacques</b>	0555214702 / 0681746483	La Brousse
<b>Berthet Electricité</b>	0555213583 / 0683782778	La Buge
<b>Garage automobile Chancy</b>	0680369362 / 0555214151	9 l'Accassière
<b>Station-Service Meyrignac</b>	0555216042	59 La Cambuse
<b>Hôtel Restaurant Deshors-Foujanet</b>	0555216205	9 Route de La Faurie
<b>A L'ombre des chênes chambre d'hôtes</b>	0661192586	Maison Neuve
<b>AF Menuiserie</b>	0622777573 / 0555291796	8 Route du Puy Grand
<b>Œufs du Grand Air Corrèzien</b>	0626892928 / 0555214483	Tereygeol
<b>Paysagiste - Émile Vignes</b>	0555201647 / 0684944123	Champs Pescher
<b>Mécanicien motoculture - Jean Pierre Duret</b>	0687474961 / 0555214833	9 La Cambuse
<b>Pharmacie Bordillon-Gaucher</b>	0555216285	46 bis La Cambuse
<b>Photographe - Clémence Aresu</b>	0676629199	La Fontalavie
<b>Pompes-Funèbres Caudy-Deshors</b>	0555214488 / 0682032238	Le Bouchailoux Haut
<b>Serrurier - Jean Philippe Bessaudou</b>	0555216654	La Fontalavie
<b>Scierie - Eric Noilhetas</b>	0671787194	Chaloux
<b>Broderie « Mes petits points » Jacki Clegg</b>	06 80 23 05 03	La Font Jolie
<b>ETARF Leygnac - Travaux Agricoles</b>	0555216315	Signarbieux
<b>Travaux Publics - Samuel Mayne</b>	0675298618	Vernéjoux
<b>Verdier Cars Delbos</b>	0608884111	La Cambuse
<b>Boissy SARL - Alimentation animale</b>	0555216316	Le Moulin de Pierrotte
<b>Prêt à porter de la place, Malika et Jean-Marc Champeval</b>	0671630500	Place de l'Eglise
<b>Paysagiste - Cédric Ségurel</b>	0555404794	18 Le Puy Saint Damien
<b>Paysagiste - Florent Jarrethie</b>	0685526834	Le Gobelet
<b>PiedConfort Plus</b>	0787205129	
<b>100 Patates (transformation et conservation de pommes de terre)</b>	0630291876	ZA la Fontalavie
<b>Yoga-Nidra Christine Boin</b>	0783556767	le Puy Grand
<b>Librairie par correspondance Le Grand Chêne Jean-Christophe Faure</b>	0612997433	le Puy Grand

# Renseignements utiles & services

## Urgences

SAMU : 15  
Police / Gendarmerie : 17  
Pompiers : 18  
Toutes urgences : 112

*Abuser des numéros d'urgence nuit gravement  
à ceux qui en ont besoin*



### *Médecin Chamboulive :*

Gérard Dubois 05 55 21 60 88

### *Infirmières Chamboulive :*

Cabinet Delsol / Carrié :  
06 31 13 52 33  
Donini Corinne :  
05 55 21 93 38 / 06 48 60 28 37

### *Mairie de Chamboulive :*

05 55 20 47 60 - mail :  
contact@mairie-chamboulive.com  
signalement@mairie-chamboulive.com

### *Préfecture de la Corrèze :*

05 55 20 55 20 - site internet :  
<https://www.correze.gouv.fr/>

### *Conseil départemental de la Corrèze :*

05 55 93 70 00 - site internet :  
<https://www.correze.fr/>  
service des routes : 05 19 31 19 19  
Informations conditions de circulation : 05 55 26 19 19

### *Tulle-Agglo :*

05 55 20 75 00 - site internet :  
<https://www.tulleagglo.fr/>

### *Déchetterie de Chamboulive (Tulle-Agglo) :*

05 55 21 39 66 - email :  
gestiondesdechets@tulleagglo.fr

### *Syndicat des eaux du Puy la Forêt*

05 55 21 44 97 - portable astreinte :  
06 80 63 94 16

### *Enedis Corrèze (urgences et coupures réseau électrique) :*

09 726 750 19

### *Réseau téléphonique :*

incident et dépannage : 1013  
0 800 083 083

### *Trésorerie de Treignac :*

05 55 98 00 67

### *EHPAD de Chamboulive :*

05 55 21 62 84

### *Ecole maternelle et primaire de Chamboulive :*

05 55 21 60 14

### *Centre de loisirs intercommunal des Basses-Monédières :*

05 55 27 35 52

### *Bibliothèque municipale :*

05 55 21 45 29

### *APAJH – ESAT de Bel Aspect :*

05 55 21 68 42

### *Bureau de poste :*

05 55 21 60 14

### *Instance de Coordination de l'Autonomie de Seilhac :*

05 55 27 07 41

**Brigade de gendarmerie de  
Seilhac :** 05 55 27 05 64

**Médecin de garde :**  
composer le 15

**Dentiste de garde :**  
composer le 15

**Centre anti-poison :**  
05 56 96 40 80

**N° urgence sourd/malentendant :** 114 (par fax ou sms)

**Violences conjugales :** 39 19

**Urgences sociale :** 115

**Enfance maltraitée :** 119